

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Orthoskavident C

Date de révision: 22.05.2018

Code du produit: 13063,13065

Page 1 de 8

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Orthoskavident C

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Topique liquide pour nettoyer et sécher les cavités et les moignons dentaires préparés. Pour usage externe en chirurgie dentaire.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Kettenbach GmbH & Co. KG	
Rue:	Im Heerfeld 7	
Lieu:	D-35713 Eschenburg	
Téléphone:	+ 49(0) 2774/705-0	Téléfax: +49 (0)2774/705-66
e-mail:	info@kettenbach.com	
Interlocuteur:	Regulatory Affairs Manager	Téléphone: +49 (0)2774/705-0
Internet:	www.kettenbach.com	
Service responsable:	Regulatory Affairs	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs très inflammables.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

acétone; propane-2-one; propanone

propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Orthoskavident C

Date de révision: 22.05.2018

Code du produit: 13063,13065

Page 2 de 8

P305+P351+P338	des yeux/du visage. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser Dioxyde de carbone (CO ₂).Mousse.Extingueur à sec. pour l'extinction.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.3. Autres dangers

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Préparation à base de 2-Propanol et Acetone.

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
67-64-1	acétone; propane-2-one; propanone			45 - 55 %
	200-662-2	606-001-00-8		
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336 EUH066			
67-63-0	propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol			45 - 55 %
	200-661-7	603-117-00-0		
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Changer les vêtements imprégnés. Après contact avec la peau, se laver avec: Eau.

Après contact avec les yeux

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 5 minutes. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

Attention en cas de vomissement: risque d'aspiration! NE PAS faire vomir.
En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant. Vertiges. État narcotique. vomissement. troubles gastro-intestinaux. Maux de tête. Opacité de la cornée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Orthoskavident C

Date de révision: 22.05.2018

Code du produit: 13063,13065

Page 3 de 8

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Mousse. Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre d'extinction.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilités de formation de vapeur explosive au contact de l'air Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'épanchent au niveau du sol Veiller au retour de flamme.

5.3. Conseils aux pompiers

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer avec un matériau absorbant (p. ex. chiffon, non-tissé). Ventiler la zone concernée.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Eviter ce qui suit : inhalation. contact avec les yeux.

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Tenir à l'écart de la chaleur. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Conditions à éviter: Radiations UV/rayonnement solaire.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

cf. chapitre 1.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Orthoskavident C

Date de révision: 22.05.2018

Code du produit: 13063,13065

Page 4 de 8

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
67-64-1	Acétone	500	1210		VME (8 h)	
		1000	2420		VLE (15 min)	
67-63-0	Alcool isopropylique	400	980		VLE (15 min)	

Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX, 2016 (INRS)

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
67-64-1	Acétone	Acétone	100 mg/l	Urine	en fin de poste

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène

Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Changer les vêtements imprégnés.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection des yeux/du visage

Lunettes à monture.

Protection des mains

Gants à usage unique. Matériau approprié: NR (Caoutchouc naturel, Latex naturel). NBR (Caoutchouc nitrile).

Protection de la peau

Protection du corps appropriée: Blouse de laboratoire.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante. Manipulation de grandes quantités.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Danger d'explosion.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	caractéristique
pH-Valeur (à 20 °C):	5 - 6
Modification d'état	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	55 - 88 °C
Point d'éclair:	-18 °C
Limite inférieure d'explosivité:	2 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	12 vol. %
Température d'inflammation:	540 °C
Pression de vapeur: (à 20 °C)	41 hPa
Densité (à 20 °C):	0,79 g/cm ³

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Orthoskavident C

Date de révision: 22.05.2018

Code du produit: 13063,13065

Page 5 de 8

Hydrosolubilité:

très soluble.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables.

10.2. Stabilité chimique

Photosensibilité.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions exothermiques avec: Agents oxydants. - Danger d'explosion. Risque d'inflammation.

10.4. Conditions à éviter

forte chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants.

Information supplémentaire

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
67-64-1	acétone; propane-2-one; propanone				
	par voie orale	DL50 5800 mg/kg	@N11.P0000002	RTECS	
	dermique	DL50 20000 mg/kg	@N11.P0000003	IUCLID	
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50 76 mg/l	@N11.P0000002		

Irritation et corrosivité

Effet irritant sur la peau : Exerce un effet dégraissant sur la peau.

Effet irritant sur l'oeil: irritant.

Effets sensibilisants

non sensibilisant.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
67-64-1	acétone; propane-2-one; propanone					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 5540 mg/l	96 h	Onchorhynchus mykiss		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 6100 mg/l	48 h	Daphnia magna		

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Orthoskavident C

Date de révision: 22.05.2018

Code du produit: 13063,13065

Page 6 de 8

12.2. Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
67-64-1	acétone; propane-2-one; propanone	-0,24

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible puisqu'on ne doit produire aucun rapport de sécurité pour cette substance.

Information supplémentaire

Ne s'écoule pas dans les eaux usées si la mise en oeuvre est effectuée de façon adéquate. Eviter une introduction dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:	UN 1993
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	liquides inflammables, n.s.a.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	3



Code de classement:	F1
Dispositions spéciales:	274 601 640C
Quantité limitée (LQ):	1 L
Catégorie de transport:	2
N° danger:	33
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

E2

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU:	UN 1993
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	liquides inflammables, n.s.a.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Orthoskavident C

Date de révision: 22.05.2018

Code du produit: 13063,13065

Page 7 de 8

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3

14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 3



Code de classement: F1
Dispositions spéciales: 274 601 640C
Quantité limitée (LQ): 1 L

Autres informations utiles (Transport fluvial)
E2

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN 1993
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (2-Propanol)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3
14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 3



Dispositions spéciales: 274
Quantité limitée (LQ): 1 L
EmS: F-E, S-E

Autres informations utiles (Transport maritime)
E2

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: UN 1993
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (2-Propanol)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3
14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 3



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 305
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5l
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 307
IATA-Quantité maximale (cargo): 60l

Autres informations utiles (Transport aérien)
E2
Passenger-LQ: Y341

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Orthoskavident C

Date de révision: 22.05.2018

Code du produit: 13063,13065

Page 8 de 8

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Update 2018-05-17

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 2; H225	Sur la base des données de contrôle
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
STOT SE 3; H336	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Information supplémentaire

@N16.P0000001 @N16.P0000002

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)